

## 2. K-BIS

**Greffes du Tribunal de Commerce de Versailles**  
1 PL. ANDRE MIGNOT  
BP 1125  
78011 VERSAILLES CEDEX

Code de vérification : URMYPFQKLUQ  
<https://contrôle.infogreffe.fr/contrôle>



N° de gestion 2005B02892

### Extrait Kbis

#### EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS à jour au 1 avril 2024

##### IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	442 848 925 R.C.S. Versailles
<i>Date d'immatriculation</i>	30/08/2005
<i>Transfert de</i>	R.C.S. de Paris en date du 26/05/2017
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>QUALICONSULT EXPLOITATION</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
	Société à mission
<i>Capital social</i>	200 000,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	Vélizy Plus Bâtiment E-1 BIS Rue Du Petit Clamart 78140 Vélizy-Villacoublay
<i>Activités principales</i>	Qualité et sécurité contrôles techniques
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 19/07/2101
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

##### GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

###### Président

<i>Nom, prénoms</i>	MONTOUT Pierre-Gérard
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 03/12/1973 à Paris 18 <sup>e</sup> Arrondissement (75)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	15 Rue Maurice Bokanowski 92600 Asnières-sur-Seine

###### Commissaire aux comptes titulaire

<i>Nom, prénoms</i>	GODET Pierre
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 23/01/1948 à PARIS (75008)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel ou adresse professionnelle</i>	19 Av de Messine 75008 Paris 8 <sup>e</sup> Arrondissement

###### Commissaire aux comptes titulaire

<i>Dénomination</i>	AKELYS
<i>Forme juridique</i>	Société anonyme
<i>Adresse</i>	19 Avenue de Messine 75008 Paris 8 <sup>e</sup> Arrondissement
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	652 008 939 RCS Paris

##### SOCIÉTÉ RESULTANT D'UNE FUSION OU D'UNE SCISSION

- Mention n° 9775 du 13/03/2020	Opération de fusion à compter du 27/12/2019. Société(s) ayant participé(e) à l'opération : QUALICONSULT FORMATION, SASU, 1 BIS RUE DU PETIT CLAMART - VELIZY PLUS - BATE 78140 VELIZY VILLACOUBLAY (RCS VERSAILLES 750 691 206)
- Mention n° 9778 du 13/03/2020	Opération de fusion à compter du 27/12/2019. Société(s) ayant participé(e) à l'opération : QUALICONSULT ENVIRONNEMENT ET SANTE SASU, 1 BIS RUE DU PETIT CLAMART - VELIZY PLUS - BATE 78140 VELIZY VILLACOUBLAY (RCS VERSAILLES 812 050 268)

##### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	Vélizy Plus Bâtiment E 1 BIS Rue Du Petit Clamart 78140 Vélizy-Villacoublay
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Effectuer des missions relatives à la gestion et à l'assurance qualité dans les domaines du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie dans sons immeuble, toute activité liée aux contrôles réglementaires et périodiques des établissements en cours d'exploitation et plus généralement toutes missions

1 PL. ANDRE MIGNOT  
RP 1125  
78011 VERSAILLES CEDEX

N° de gestion 2005B02892

<i>Date de commencement d'activité</i>	liées aux diagnostics et à l'assistance technique, formation professionnelle, notamment à destination des salariés du groupe auquel appartient la société. 31/12/2008
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX AUTRES ETABLISSEMENTS DANS LE RESSORT

<i>Adresse de l'établissement</i>	Boulevard des Chênes Parc Ariane Immeuble Mars 78280 Guyancourt
<i>Nom commercial</i>	QUALICONSULT EXPLOITATION
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Qualité et sécurité contrôles techniques
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/08/2008
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe
<i>Adresse de l'établissement</i>	5 Bis Rue du Petit Robinson 78350 Jouy-en-Josas
<i>Enseigne</i>	QUALICONSULT-EXPLOITATION
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Contrôles réglementaires périodiques
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/06/2015
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe
<i>Adresse de l'établissement</i>	Bâtiment A4 BIS Rue du Petit Clamart 78140 Vélizy-Villacoublay
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Qualité et sécurité contrôles techniques
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/10/2019
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

#### IMMATRICULATIONS HORS RESSORT

R.C.S. Antibes  
R.C.S. Grasse  
R.C.S. Marseille  
R.C.S. Caen  
R.C.S. Angoulême  
R.C.S. La Rochelle  
R.C.S. Ajaccio  
R.C.S. Bastia  
R.C.S. Dijon  
R.C.S. Romans  
R.C.S. Nîmes  
R.C.S. Toulouse  
R.C.S. Bordeaux  
R.C.S. Montpellier  
R.C.S. Rennes  
R.C.S. Tours  
R.C.S. Saint-Etienne

**Greffe du Tribunal de Commerce de Versailles**

1 PL ANDRE MIGNOT  
RP 1125  
78011 VERSAILLES CEDEX

N° de gestion 2005B02892

*R.C.S. Nantes*  
*R.C.S. Orléans*  
*R.C.S. Angers*  
*R.C.S. Reims*  
*R.C.S. Nancy*  
*R.C.S. Lille Métropole*  
*R.C.S. Compiègne*  
*R.C.S. Clermont-Ferrand*  
*R.C.S. Bayonne*  
*R.C.S. Pau*  
*R.C.S. Perpignan*  
*R.C.S. Strasbourg*  
*R.C.S. Colmar*  
*R.C.S. Lyon*  
*R.C.S. Le Mans*  
*R.C.S. Annecy*  
*R.C.S. Paris*  
*R.C.S. Rouen*  
*R.C.S. Meaux*  
*R.C.S. Evry*  
*R.C.S. Amiens*  
*R.C.S. Toulon*  
*R.C.S. La Roche-sur-Yon*  
*R.C.S. La Roche-sur-Yon*  
*R.C.S. Poitiers*  
*R.C.S. Limoges*  
*R.C.S. Nanterre*  
*R.C.S. Bobigny*  
*R.C.S. Créteil*  
*R.C.S. Fort-de-France*  
*R.C.S. Cayenne*  
*R.C.S. Saint-Denis de la-Réunion*



**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

- Mention du 30/08/2005  
- Mention du 23/08/2005

Précision sur l'origine du fonds : ACHAT D UNE BRANCHE D ACTIVITE ACHAT DE LA BRANCHE D'ACTIVITE "TOUTE ACTIVITE LIEE AUX CONTROLES REGLEMENTAIRES ET PERIODIQUES DES ETABLISSEMENTS EN COURS D'EXPLOITATION ET PLUS GÉNÉRALEMENT TOUTES MISSIONS LIEES AUX DIAGNOSTICS ET A L'ASSISTANCE TECHNIQUE" A LA SOCIÉTÉ QUALICONSULT - RCS 401449855 AU PRIX DE 35000 EUROS - JOURNAL PUBLICATEUR : AFFICHES PARISIENNES DU 04/08/2005 - OPPOSITIONS : AU FONDS VENDU ET POUR LA CORRESPONDANCE : QUALICONSULT 1 BIS RUE DU PETIT CLAMART BATIMENT E 78941 VELIZY CEDEX

- Mention du 03/04/2009

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIÉTÉ AYANT PARTICIPÉ A L'OPÉRATION DE FUSION : DENOMINATION QUALICONSULT EXPLOITATION SUD-OUEST FORME JURIDIQUE SAS SIEGE SOCIAL 1 rue de la Paderne 31170 Tournefeuille RCS 442818456 Forme juridique Siège social

- Mention du 03/04/2009

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIÉTÉ AYANT PARTICIPÉ A L'OPÉRATION DE FUSION : DENOMINATION QUALICONSULT EXPLOITATION FRANCE NORD FORME JURIDIQUE SAS SIEGE SOCIAL 24 rue des Petites Ecuries 75010 Paris RCS 442865523 Forme juridique Siège social

- Mention du 03/04/2009

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination SOCIÉTÉ AYANT PARTICIPÉ A L'OPÉRATION DE FUSION : DENOMINATION

**Greffes du Tribunal de Commerce de Versailles**

1 PL. ANDRE MIGNOT  
RP 1125  
78011 VERSAILLES CEDEX

N° de gestion 2005B02892

- Mention du 03/04/2009

- Mention du 03/08/2018

QUALICONSULT EXPLOITATION SUD EST FORME JURIDIQUE SAS  
SIEGE SOCIAL 494 rue Maurice Schumann 30000 Nimes RCS 442891727  
Forme juridique Siège social

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination  
SOCIÉTÉ AYANT PARTICIPE A L'OPERATION DE FUSION :  
DENOMINATION QUALICONSULT EXPLOITATION RHONE ALPES  
FORME JURIDIQUE SAS SIEGE SOCIAL 4 rue Claude Chappe 69370  
Saint Didier au Mont d'Or RCS 442841813 Forme juridique Siège social

Société ayant participé à l'opération de fusion : dénomination COVAIR  
Forme juridique SAS Siège social 340 Rue des Ormelets zone de Port Salut  
60126 Longueil Sainte Marie Res Compiègne 422 429 621

Le Greffier





FIN DE L'EXTRAIT

### 3. DC1



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

#### MARCHES PUBLICS

**DC1**

### LETTRE DE CANDIDATURE

#### DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS<sup>1</sup>

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

#### A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Mairie de MALAKOFF  
Hôtel de Ville  
1 Place du 11 Novembre 1918  
92245 MALAKOFF

#### B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Vérifications périodiques réglementaires dans les bâtiments communaux

#### C - Objet de la candidature

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

- pour le marché public (en cas de non allotissement) ;
- pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;
- pour le lot n° 1 ou les lots n° ..... de la procédure de passation du marché public (en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt).

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

## D - Présentation du candidat

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat se présente seul :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

QUALICONSULT EXPLOITATION  
45 Avenue de la Division LECLERC  
92290 CHATENAY MALABRY  
SIRET 442 848 925 01139

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

QUALICONSULT EXPLOITATION  
1 Bis rue du Petit Clamart – Vélizy Plus – Bât. E  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY  
SIRET : 442 848 925 00404

■ Adresse électronique : [ceil@jeanidf.oca@qualiconsult.fr](mailto:ceil@jeanidf.oca@qualiconsult.fr)

■ Numéros de téléphone et de télécopie : 01 40 05 69 82

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

Le candidat est un groupement d'entreprises :  
 conjoint      OU       solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :  
 Non      OU       Oui

## E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(\*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(\*\*) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(\*\*\*) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

## F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement

### F1 – Exclusions de la procédure

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique (\*) ;
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(\*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

**F2 – Documents de preuve disponibles en ligne** (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) ou de l'[article R. 2343-15](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

### F3 - Capacités

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :  
(Cocher la case correspondante.)

- le formulaire DC2.  les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (\*).

(\*) **Attention**, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

## G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]*

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
- Adresse électronique :
- Numéros de téléphone et de télécopie :
- Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.

## 4. DC2



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC2

### DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT<sup>1</sup>

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).

En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

#### A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

Mairie de MALAKOFF  
Hôtel de Ville  
1 Place du 11 Novembre 1918  
92245 MALAKOFF

#### B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante ; toutefois, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par cette candidature.)

Vérifications périodiques réglementaires dans les bâtiments communaux

Lot 1 : bâtiments communaux à MALAKOFF

#### C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

##### C1 - Cas général

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

QUALICONSULT EXPLOITATION  
45 Avenue de la Division LECLERC  
92290 CHATENAY MALABRY  
SIRET 442 848 925 01139

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

QUALICONSULT EXPLOITATION  
1 Bis rue du Petit Clamart – Vélizy Plus - Bâtiment E  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY  
SIRET : 442 848 925 00404

■ Adresse électronique : [celluleaoidf.qce@qualiconsult.fr](mailto:celluleaoidf.qce@qualiconsult.fr)

■ Numéros de téléphone et de télécopie : 01 40 05 69 82

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) : SAS

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

- Oui  
 Non.

## C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des [articles L. 2113-12, L. 2113-13](#) ou [L. 2113-15](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'[article L. 2313-6](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.

Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'[article R. 2144-1](#) du code de la commande publique.

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement	
1. <input type="checkbox"/> Entreprise adaptée ( <a href="#">article L. 5213-13</a> du code du travail) ou structures équivalentes	Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionale chargée de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
2. <input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide par le travail ( <a href="#">articles L. 344-2 et s.</a> du code de l'action sociale et des familles) OU structures équivalentes	Indiquer ci-dessous la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création :  Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : Adresse internet : Renseignements nécessaires pour y accéder :
3. <input type="checkbox"/> Structures d'insertion par l'activité économique ( <a href="#">article L. 5132-4</a> du code du travail) ou structures équivalentes	La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
4. <input type="checkbox"/> Entreprises de l'économie sociale et solidaire ( <a href="#">article 1<sup>er</sup></a> de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) OU structures équivalentes (sauf marché de défense ou de sécurité)	La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire. Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder : - Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :

### C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'article R. 2143-15 du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des articles R. 2343-16 à R. 2343-17 du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :
- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :  
*(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)*
- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
  - Adresse internet :
  - Renseignements nécessaires pour y accéder :

■ 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'article R. 2143-4 du code de la commande publique :

- Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.  
*(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)*

### E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3.)*

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel : KBIS dans le dossier joint

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 du code de la commande publique) :

*(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse(s) internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

### F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

*Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.*

*(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4.)*

#### F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022
Chiffre d'affaires global <i>(ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)</i>	44 923 000 €	54 540 000 €	52 000 000 €
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché <i>(si demandé par l'acheteur)</i>	75 %	75 %	75 %

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

**F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière**

(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)

**F3 – Pour les marchés publics de travaux**

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).  
(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public.)

**F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique)**

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :  
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

**G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement**

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)

**G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici**

Le tableau suivant présente les effectifs annuels de **QUALICONSULT EXPLOITATION** et la part du personnel encadrant pour les 3 dernières années.

	2020	2021	2022
Effectifs en nombre	581	589	556
Proportion du personnel d'encadrement	8,81%	8,93%	8.43%

**G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :**

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :  
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :
- Renseignements nécessaires pour y accéder :

**H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature**

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'article R. 2142-3 du code de la commande publique auquel l'article R. 2342-2 renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature.)

**Désignation du (des) opérateur(s)**

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie (***)

(\*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.  
 (\*\*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.  
 (\*\*\*) Pour les groupements conjoints.  
 (\*\*\*\*) À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

**I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité**

**I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement**

**I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence** (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.

## 5. ATTESTATION SUR L'HONNEUR



### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné, **Pierre-Gérard MONTOUT – Président de la Société par Actions Simplifiée QUALICONSULT EXPLOITATION** ayant son siège social Vélizy Plus – Bâtiment E – 1 bis rue du Petit Clamart – 78941 VELIZY Cedex, enregistrée au répertoire SIREN sous le numéro SIRET : 442 848 925

**a) Condamnation définitive :**

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L.2339-2 à L.2339-4, L.2339-9, L.2339-11-1 à L.2339-11-3 du code de la défense et à l'article L317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal.

**b) Lutte contre le travail illégal :**

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L 8221-1, L 8221-3, L 8221-5, L 8231-1, L 8241-1 et L 8251-1 et L.8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne,
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le Préfet, en application des articles L.8272-4, R.8272-10 et R.8272-11 du code du travail.

**c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés :** pour les marchés publics et accords cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

**d) Liquidation judiciaire :** ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L.640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L.653-1 à L.653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

**DIRECTION GENERALE**



e) **Redressement judiciaire** : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L.631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

f) **Situation fiscale et sociale** : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement.

g) **Egalité réelle entre les hommes et les femmes** :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'infraction prévue à l'article 225-1 du code pénal,
- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées à l'article L.1146-1 du code du travail,
- avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L.2245-5 du code du travail ou, à défaut, avoir réalisé ou engagé la régularisation de cette situation à la date de la soumission.

h) **Marchés de défense et de sécurité** :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute.
- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat.

i) que les renseignements fournis dans le formulaire DC2, et ses annexes, sont exacts.

j) Dans le cadre de la consultation sur la politique sociale, l'employeur présente également au comité social et économique selon l'Article L2312-27 du code du travail :

1° Un rapport annuel écrit faisant le bilan de la situation générale de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise et des actions menées au cours de l'année écoulée dans ces domaines. Les questions du travail de nuit et de prévention des effets de l'exposition aux facteurs de risques professionnels mentionnés à l'article L. 4161-1 sont traitées spécifiquement ;

2° Le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail mentionné au 1° du III de l'article L. 4121-3-1.

#### DIRECTION GENERALE

Vélizy Plus - Bât. E - 1 bis, rue du Petit Clamart - 78941 VELIZY CEDEX - Tél : 01 40 83 75 75  
SAS au capital de 200 000 € - R.C.S PARIS B 442 848 925 - SIRET 442 848 925 00404 - APE 7120 B - N° Intracommunautaire : FR 61 442 848 925

Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart Vélizy Plus Bâtiment E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Tél : 01 40 83 75 75



Lors de l'avis rendu sur le rapport et sur le programme annuel de prévention, le comité peut proposer un ordre de priorité et l'adoption de mesures supplémentaires.

Lorsque certaines des mesures prévues par l'employeur ou demandées par le comité n'ont pas été prises au cours de l'année concernée par le programme, l'employeur énonce les motifs de cette inexécution, en annexe au rapport annuel.

Le procès-verbal de la réunion du comité consacrée à l'examen du rapport et du programme est joint à toute demande présentée par l'employeur en vue d'obtenir des marchés publics, des participations publiques, des subventions, des primes de toute nature ou des avantages sociaux ou fiscaux.

Fait à Vélizy, le 04 janvier 2024

**Pierre-Gerard MONTOUT**  
Président



DIRECTION GENERALE



### ATTESTATION SUR L'HONNEUR

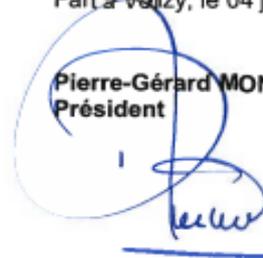
Je soussigné, **Pierre-Gérard MONTOUT – Président de la Société par Actions Simplifiée QUALICONSULT EXPLOITATION** ayant son siège social Vélizy Plus – Bâtiment E – 1 bis rue du Petit Clamart – 78941 VELIZY Cedex, enregistrée au répertoire SIREN sous le numéro SIRET : 442 848 925

Déclare sur l'honneur :

- N'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Etre en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Fait à Vélizy, le 04 janvier 2024

**Pierre-Gérard MONTOUT**  
Président



DIRECTION GENERALE



### ATTESTATION TRAVAIL DISSIMULE

(à fournir dès la conclusion du contrat et à renouveler tous les six mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché)

Conformément au décret n° 2005-1334 du 27 octobre 2005 relatif au travail dissimulé et modifiant l'article R-324-4 du Code du travail, je soussigné **Pierre-Gérard MONTOUT** agissant au nom et pour le compte de la SAS QUALICONSULT EXPLOITATION ayant son siège social Vélizy Plus – Bâtiment E – 1 bis rue du Petit Clamart – 78941 VELIZY Cedex, atteste sur l'honneur :

- Avoir déposé auprès de l'administration fiscale, à la date de l'attestation, l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires.
- Que mes salariés sont employés régulièrement au regard des articles L.1221-10, L.3243-2, R.3243-1, L.8222-1, D.8222-5 et D.8222-7 du Code du travail

⚡ *En plus de cette attestation sur l'honneur, le candidat fournira une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions sociales incombant au cocontractant et datant de moins de six mois.*

A Vélizy, le 04 janvier 2024

  
**Pierre-Gérard MONTOUT**  
Président

DIRECTION GENERALE

Vélizy Plus - Bât. E - 1 bis, rue du Petit Clamart - 78941 VELIZY CEDEX - Tél. : 01 40 83 75 75

SAS au capital de 200 000 € - R.C.S. PARIS B 442 848 925 - SIRET 442 848 925 00404 - APE 7120 B - N° Intracommunautaire : FR 61 442 848 925

Siège social : 1 bis rue du Petit Clamart Vélizy Plus Bâtiment E - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY - Tél. : 01 40 83 75 75

## 6. ATTESTATION D'ASSURANCE



### ATTESTATION D'ASSURANCE

ASSQCEI

Nous soussignés, L'Assureur, MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD attestons que la société :

#### QUALICONSULT EXPLOITATION

1 bis rue du Petit Clamart  
Vélizy Plus - Bâtiment E  
78140 Vélizy Villacoublay

Est assuré dans les limites et clauses du contrat RESPONSABILITE CIVILE n° **112.438.141** pour les conséquences pécuniaires des fautes, erreurs, omissions qui pourraient être commises dans l'exercice de ses activités définies comme suit :

QUALICONSULT EXPLOITATION est une société de services, qui intervient dans le domaine du contrôle des installations, équipements, bâtiments et plus généralement de tous biens, à usage industriels et/ou commercial et/ou d'habitation.

QUALICONSULT EXPLOITATION réalise de manière périodique ou ponctuelle, des missions de Contrôle, de Vérification, de Diagnostic qui doivent être réalisées pour répondre aux besoins de ses clients que ce soit pour répondre à leurs obligations réglementaires et/ou normatives, soit pour tout autre raison.

QUALICONSULT EXPLOITATION réalise notamment :

- dans l'espace économique européen, l'évaluation de la conformité en tant qu'organisme notifié dans le cadre d'application de la directive européenne,
- la vérification technique des installations de protection contre les effets de la foudre.
- la géodétection et géoréférencement des réseaux enterrés selon les critères de l'Arrêté du 19/02/2013.

Pour réaliser ces missions, les préposés de l'Assuré sont amenés à réaliser des prélèvements d'échantillons, effectuer des mesures, et d'interpréter des résultats d'analyses de laboratoires.

QUALICONSULT EXPLOITATION réalise des missions de Formation et de Conseil à ses clients, en correspondance avec son domaine d'intervention.

Accompagnement à l'adaptation des conditions d'activités dans le contexte de crise sanitaire selon les dernières recommandations légales.

Tableau des garanties joint en annexe.

La présente attestation est valable sous réserve du paiement de la cotisation et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

La présente attestation est délivrée pour la période du **01/01/2024 au 31/12/2024** et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assuré. Elle ne peut engager **MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD** en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Paris le 21 décembre 2023,



MMA IARD SA  
160 rue Henri Champion  
72030 Le Mans Cedex 9  
Téléphone : 02 43 21 11 11  
www.mma-iard.fr

MMA IARD Assurances Mutuelles, Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes – RCS Le Mans 775 652 126  
MMA IARD Société anonyme au capital de 537 052 368 euros entièrement versé – RCS Le Mans 440 048 882  
Sièges sociaux : 160 rue Henri Champion – 72030 Le Mans Cedex 9 Entreprises régies par le code des assurances – IDU REP  
Eco circulaire FR231780\_83XLOT



ASSQCEI

**QUALICONSULT EXPLOITATION**
**Police n°: 112 438 141**

	<b>CAPITAUX</b>	<b>Franchise par sinistre</b>
<b>RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION</b>		
<b>Dommmages corporels, matériels et immatériels</b>	<b>8 000 000 € par sinistre</b>	<b>1 500 €</b>
<b>DONT</b>		
Dommmages corporels, matériels, immatériels consécutifs de pollutions accidentelles	300 000 € / sinistre et par année d'assurance	<b>1 500 €</b>
Intoxications alimentaires	1 000 000 € / sinistre et par année d'assurance	<b>1 500 €</b>
RC Patronale	600 000 € / victime et 1 000 000€ / par année d'assurance	
Dommmages matériels et immatériels (hors pollution) DONT :	5 000 000 € par sinistre	<b>1 500 €</b>
Dommmages immatériels non consécutifs	5 000 000 € par sinistre	
Dommmages aux biens confiés	150 000 € par sinistre	
RC VESTIAIRE	15 000 € par sinistre	
RC Vol par préposés	30 000 € par sinistre	
<b>RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON / PROFESSIONNELLE</b>		
<b>TOUS DOMMMAGES CONFONDUS</b>	<b>2 000 000 € / sinistre et par année d'assurance</b>	<b>30 000 €</b>
<b>DONT</b>		
Dommmages immatériels non consécutifs	2 000 000 € / sinistre et par année d'assurance	<b>30 000 €</b>
Défense pénale et recours	20 000 €	seuil d'intervention 1 500 €

## 7. ATTESTATION FISCALE



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

### ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 15896088

La société désignée ci-dessous :

**DENOMINATION DE LA SOCIETE :**  
SASU QUALICONSULT EXPLOITATION

**ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :**  
1 B RUE DU PETIT CLAMART  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

**N° SIREN :** 442848925

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement<sup>(1)</sup> de la TVA<sup>(2)</sup> ou de l'IS<sup>(3)</sup>

Cette société est une société fille d'un groupe :

- soumis au régime de l'intégration fiscale visée à l'article 223 A du code général des impôts (groupe IS);
- ou de consolidation du paiement de la TVA visé à l'article 1693 ter du code général des impôts (groupe TVA).

L'impôt sur les sociétés ou la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) dû (ou due) sur le résultat d'ensemble du groupe IS ou du groupe TVA est versé par la société mère correspondante dont les coordonnées figurent ci-dessous :

**Dénomination de la société mère :**  
GROUPE QUALICONSULT

**Adresse de la société mère :**  
1B RUE DU PETIT CLAMART  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

Dès lors, pour justifier de la régularité de sa situation fiscale, la société fille doit joindre à la présente attestation celle justifiant du paiement de l'impôt sur les sociétés ou de la TVA fournie par la société mère.

**Date de délivrance : le 26/01/2024**

Service gestionnaire :  
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES VERSAILLES  
EQUIPE IFU  
12 RUE DE L ECOLE DES POSTES  
78015 VERSAILLES CEDEX

Tél. : 0130974486  
SIE.VERSAILLES@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

<sup>(1)</sup> Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

<sup>(2)</sup> Si la société est fille d'un groupe de sociétés relevant du régime fiscal d'intégration.

<sup>(3)</sup> Si la société est fille d'un groupe de consolidation du paiement de la TVA.



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 15896223

La société désignée ci-dessous :

**DENOMINATION DE LA SOCIETE :**  
SAS GROUPE QUALICONSULT

**ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :**  
1 B RUE DU PETIT CLAMART  
78140 VELIZY VILLACOUBLAY

**N° SIREN :** 808095285

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA<sup>(1)</sup>
- Paiement de l'impôt sur les sociétés<sup>(1)</sup>

Date de délivrance : le 26/01/2024

Service gestionnaire :  
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES VERSAILLES  
EQUIPE IFU  
12 RUE DE L ECOLE DES POSTES  
78015 VERSAILLES CEDEX  
  
Tél. : 0130974486  
SIE.VERSAILLES@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

<sup>(1)</sup> Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

## 8. ATTESTATION URSSAF



URSSAF ILE DE FRANCE - TGE  
93518 MONTREUIL CEDEX

A MONTREUIL, le 16/01/2024

### Nous contacter

**Courriel:** depuis votre espace [ursaf.fr](https://www.ursaf.fr)  
**Tel.:** 0 806 804 226

### Références

**N°SIREN** 442848925

Page 1/2

### CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

### CODE DE SÉCURITÉ

UAYSATY2XJEZQF8

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [ursaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](https://www.ursaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

SAS QUALICONSULT EXPLOITATION  
1 B RUE  
DU PETIT CLAMART  
78146 VELIZY VILLACOUBLAY

**Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.**

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Didier MALRIC





**ATTESTATION DE FOURNITURE DES DÉCLARATIONS SOCIALES ET DE PAIEMENT DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS**

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale

2/2

**CODE DE SÉCURITÉ**

UAYSATY2XJZQF8

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur [urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html](http://urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html)

**SAS QUALICONSULT EXPLOITATION  
 BATIMENT E  
 1 B RUE DU PETIT CLAMART  
 78146 VELIZY VILLACOUBLAY**

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 465 salariés,
- *L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN*
- pour une masse salariale de 1440052 euros,
- au titre du mois de décembre 2023,
- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

NOM ET ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	NUMÉRO SIREN
<p><b>SAS QUALICONSULT EXPLOITATION                      BATIMENT E                      1 B RUE DU PETIT CLAMART                      78146 VELIZY VILLACOUBLAY</b></p> <p>Cette entreprise centralise ses obligations sociales auprès de l'organisme émetteur depuis le 01/01/2005. Cette attestation vaut pour l'ensemble des établissements déclarés auprès de cet organisme.</p>	<p><b>442848925</b></p>

**ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT**

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS\*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés\*\* à la date du 31/12/2023.

Fait à : MONTREUIL  
 le : 16/01/2024

**Le Directeur, Didier MALRIC**

\* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

\*\* Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.

